FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

ASSISES RÉGIONALES
2022 - 2023

LIGUE GRAND EST DE JUDO
21/01/2023 – CREPS NANCY

Thème	Rapporteur.s	Animateur.trice.s
Attentes autour de la boutique/ coopérative		KOENIG Corentin

Session	Nombre de participants
1ère session	9
2ème session	7
3ème session	9
4ème session	9

RAPPORT

- Kit de rentrée : plus de goodies à distribuer, autocollant, etc.
- **Création d'un kit de nouveau club**, dès son affiliation (avec la nappe, le drapeau, macaron club affilié, etc.)
- Affiches : pas possibilité de les personnaliser ! Laisser un espace vierge

- Nostalgie du système Anima 'club avec le cumul de point et la possibilité de commander gratuitement des objets selon la liste
  -> Si boutique tout payant = pas intéressant
  -> Préférence de commander en local avec son propre visuel

Boutique :
- Tarifs : trop élevés
- Manque de stock
- Pas de possibilité de personnaliser les objets : logo France Judo + logo club
- Textiles officiels : trop chers ! Et pas de stock
- Service à améliorer : contact (pas de numéro de téléphone), guide des tailles, etc.
- Problèmes de connexion pour les clubs
- Question sur l'origine : peut justifier le prix si made in France

- Kit promotionnel pour des actions : bonne idée / à composer selon une liste
- Plus de pack de médailles
- Plus de code moral
- Plus d'autocollant club affilié
- Kodomo : excellent moyen de communication et de pédagogie

FRANCE JUDO

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

ASSISES RÉGIONALES
2022 - 2023

LIGUE GRAND EST DE JUDO
21/01/2023 – CREPS NANCY

Thème	Rapporteur.s	Animateur.trice.s
Evaluation du projet fédéral et attentes des clubs vis à vis de la fédération		KOENIG Corentin
Session	**Nombre de participants**	
1ère session	10	
2ème session	12	
3ème session	12	

RAPPORT

- Proximité de la Fédération avec le terrain et les petits clubs ruraux ?
  ➔ Aucun représentant de la fédération lors des assises
- Trop focalisé sur le haut niveau et pas assez sur l'aide aux clubs (surtout du territoire et non parisiens) et la culture judo
- Augmenter l'intégration des régions dans le fonctionnement : commissions (ex : arbitrage)
- Idem pour les présidents de comités dans les instances

- Accompagnement sur la recherche de sponsors / les dossiers de subventions : les critères de l'ANS ne correspondent pas à la réalité du terrain / plus possible de toucher des subventions car les dossiers sont trop compliqués

- Promesses d'une communication d'ampleur non visible
- Informations fédérales : trop d'infos et de mails

- Compétitions : blocage des inscriptions 15 jours avant pour éviter les désistements (avec facturation)

- Questionnement autour de la judo pro ligue et de son utilité pour les clubs
  ➔ Priorité du judo ?
  ➔ Retombés pour les clubs ?
  ➔ Bénéfices que pour les clubs pro

- Questionnement autour du label club :
  ➔ Priorité ?
  ➔ Plus-value pour les clubs ? Création de clubs à plusieurs vitesse. Risque pour le club quand s'il perd le label = perte subvention
  ➔ Idée local reprise par la fédération

- Question sur les élus de la fédération qui deviennent salariés : transparence sur les rôle de chacun

- Encadrement technique à renforcer pour aider les clubs ! Aider l'emploi

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

ASSISES RÉGIONALES
2022 - 2023

LIGUE GRAND EST DE JUDO
21/01/2023 – CREPS NANCY

Thème	Rapporteur.s	Animateur.trice.s
Vote des clubs		KOENIG Corentin
Session	**Nombre de participants**	
1ère session	10	
2ème session	12	
3ème session	12	

RAPPORT

- Choix de la répartition départementale (choix 2) : volonté de ne pas défavoriser les petits clubs qui représentent la majorité des clubs du territoire
- Possibilité pour le président de se faire représenter par une autre personne : à un autre membre du comité ou l'enseignant après accord du comité ; possibilité de hiérarchiser l'ordre de délégation ; peu favorable d'une délégation vers un licencié sauf avis favorable du comité du club

- Idée de 1 club = 1 voix toujours d'actualité comme une bonne solution (meilleure que les deux proposées)

FRANCE JUDO

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

ASSISES RÉGIONALES
2022 - 2023

Ligue Grand Est
Date 21 janvier 2023

Thème	Rapporteur.s	Animateur.trice.s
Développement arbitrage	MARCHAL Thomas LECHLEITER Joelle RALITE Frantz PARAMANOFF Dominique	Laurent PERONNE

Session	Nombre de participants
1ère session	9
2ème session	8
3ème session	8
4ème session	8

RAPPORT

La motivation à s'investir est surtout portée par la notion de plaisir. Il faut donc veiller à ce que ce plaisir soit préservé. Traitement équitable entre ARB et CS. Prise en compte bienveillante des jeunes officiels. Assurer le suivi, voir le parrainage de ces jeunes avec des arbitres et CS expérimentés et pédagogues. Soigner l'accueil et la communication. Les soutenir et lutter contre toutes formes de violence à leur encontre lors des manifestations.

Manque d'encadrement pour prendre en charge les jeunes sur de l'arbitrage. Sur les compétitions jeunes (Benj/Min), les meilleurs arbitres ne sont pas souvent présents, alors qui devraient jouer un rôle d'accompagnement/de parrain avec les jeunes officiels.

Mettre en place des temps/espaces de convivialité, lors des manifestations et stages pour renforcer la cohésion et cette notion de plaisir.

Les taux d'indemnisations sont très faibles au judo par rapport à d'autres sports, notamment collectifs. (Judo 20€/jour – Foot 150 €/2h)

Le retour de l'UV4 est une bonne chose, mais il faut assurer un lien ensuite pour inciter les candidats à participer aux coupes du jeune officiel ou à venir en stage pour se lancer dans l'arbitrage.

Réflexion à avoir en lien avec les écoles d'arbitrage sur les comités qui ne sont pas encore systématiquement mises en place et qui surtout fonctionnent de manières très différentes. Quelles sont les orientations/recommandations de la CNA sur ce sujet ?

Sensibiliser, former et impliquer les stagiaires en formation dès les qualifications fédérales.

La mise en place de la Coupe du Jeune Officiel regroupant arbitres et CS sur le Grand Est est une bonne chose, mais pas de suite au niveau national pour les CS. Peut-être qu'elle ne devrait pas être sur une seule journée, mais sur plusieurs compétitions pour éviter le côté couperet

Mettre en place un barème de point pour valoriser les arbitres les plus investis afin d'obtenir la prise en charge de tout ou partie de leur tenue officielle.

FRANCE JUDO

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

ASSISES RÉGIONALES
2022 - 2023

Ligue Grand Est
Date 21 janvier 2023

Thème	Rapporteur.s	Animateur.trice.s
Thème régional : filière PPF	MARCHAL Thomas LECHLEITER Joelle RALITE Frantz PARAMANOFF Dominique	Jean-Louis DUVERGEY

Session	Nombre de participants
1ère session	9
2ème session	8
3ème session	8
4ème session	8

RAPPORT
(Synthétiser une idée par ligne)

Filière haut niveau sur Strasbourg : avons-nous encore besoin des pôles espoirs ?

Il faut soutenir les classes départementales.

Faut-il qu'il y ait un lien entre le centre de formation et la Ligue pro (modèle du foot ou du basket) ?

Ne faut-il réorienter les objectifs de certaines structures actuelles et transformer certains pôles espoirs en centre d'entrainement et de formation ? Quid du financement et de l'encadrement ? Ces structures resteraient elles suffisamment attractives ?

Le Haut-Niveau doit être exclusivement pris en charge par la fédération

FRANCE JUDO

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

ASSISES RÉGIONALES
2022 - 2023

Ligue Grand Est
Date 21 janvier 2023

Thème	Rapporteur.s	Animateur.trice.s
Thème régional : Procédures d'engagement aux manifestations	MARCHAL Thomas LECHLEITER Joelle RALITE Frantz PARAMANOFF Dominique	Yannick FOUSSE

Session	Nombre de participants
1ère session	9
2ème session	8
3ème session	8
4ème session	8

RAPPORT
(Synthétiser une idée par ligne)

Il faut laisser la main aux clubs et que les clubs responsabilisent leurs licenciés. C'est donc le club qui doit assumer ses responsabilités et le cas échéant se retourner contre ses licenciés en cas d'absence injustifiée en mettant en place des procédures internes plus rigoureuses. Éventuellement laisser la main au licenciés uniquement pour le désengagement, mais à condition que le club puisse en être averti de manière automatique, afin d'éviter qu'un enseignant ne se déplace pour rien.

Il y a unanimité pour dire qu'il faut lutter contre les engagements non honorés, qui posent problèmes pour les organisateurs, surtout dans les manifestations de 1er niveau (comités, shiaï, tournois). De la même manière, les engagements sur place font perdre du temps et il est toujours délicat de refuser un judoka, surtout les jeunes. Sur la méthode les avis sont partagés.

Sur la question des pénalités les avis divergent. La notion de pénalité est perçue comme négative. Il faut responsabiliser les gens. Il est proposé de demander une participation financière (y compris sur les manifestations officielles) Cela obligera les gens à s'engager de manière plus responsable.

La caution est intéressante mais semble plus lourde à gérer. Une piste pourrait être l'empreinte de CB, mais tous les clubs n'en sont pas pourvus.

Si des sanctions sont prises, il faut les encadrer. En cas de pénalités financières, elles doivent revenir à l'organisateur et permettre de compenser les pertes (buvettes, inscriptions, frais d'organisation)

Autres sujets liés à l'extranet :

Il faudrait structurer et imposer le même délai pour toutes les compétitions : on s'y perd

Il faudrait pouvoir verrouiller informatiquement le fait de pouvoir inscrire un judoka sur 2 manifestations le même jour

Les clubs souhaiteraient avoir accès à des éléments statistiques d'analyse de leur club via leur extranet.

Actuellement les données ne sont plus à jour et le PowerBy est réservé à l'encadrement technique.

Afin de gagner du temps sur les compétitions, il faudrait faire en sorte que les informations poids et grades soient fiables. Soit en gardant en mémoire les infos renseignées sur la première compétition de l'année (ne pas avoir à ressaisir à chaque manifestation lorsqu'il n'y a pas de sélection (ex : tournois ou inter-clubs).

Autre proposition, que le licencié ou le club soit obligé de renseigner le poids et le grade à la prise de licence, mais cela ne garantit pas que les infos soient bonnes.

FRANCE JUDO

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

ASSISES RÉGIONALES
2022 - 2023

Ligue Grand Est
Date 21 janvier 2023

Thème	Rapporteur.s	Animateur.trice.s
Simplification des statuts	MARCHAL Thomas LECHLEITER Joelle RALITE Frantz	Yannick FOUSSE

Session	Nombre de participants
1ère session	11
2ème session	11
3ème session	11

RAPPORT
(Synthétiser une idée par ligne)

Les modifications concernant le principe d'amateurisme sont bien accueillies, car elles vont permettre d'intégrer de personnes très investies dans le judo.

La simplification de la notion de délégué en un seul corps est également bien accueillie. Plus simple et plus claire. Néanmoins il pourrait y avoir un risque de désengagement des délégués avec voix non délibératives. Trop peu de délégués au niveau de l'AG fédérale. Quid des élus non ceinture noire ?

Au niveau du CA ligue, la suppression du collège B avec voix délibérative soulève des questions et des inquiétudes : à quoi bon venir ? cela ne risque-t-il pas de freiner la construction d'une politique régionale ?

Les mêmes interrogations sont posées pour le CA fédérale vis-à-vis de la présence des présidents de Ligue. Quels sont les critères d'élection/de désignation des sièges réservés pour le CA fédéral ?

Le cumul des mandats sera à nouveau possible, cela est perçu comme un risque et va à l'encontre de ce qui se passe dans le domaine public, ce n'est pas dans l'ère du temps. Un président de comité peut-il être également président de ligue et/ou président de la fédération ?

Le principe de parité fait également débat, même s'il est imposé par la loi. La compétence n'est pas une question de sexe et de plus cela risque d'avoir des conséquences sur le nombre de membres dans les comités départementaux et les ligues et donc de réduire le nombre de personnes en capacité de s'investir dans les fonctions de bénévole.

La question du vote électronique soulève également quelques remarques et interrogations. Elle doit bien être encadrée, car les organismes doivent favoriser les échanges physiques, plus propices au débat démocratique. Ne pas oublier que nous sommes dans le domaine associatif où les relations humaines et le lien social doivent être maintenus. Il pourrait y avoir un risque démocratique, surtout si des votes sont organisés sans ou avant qu'il y ai eu débat. Est-il possible d'avoir des organisations mixtes : une partie de membres présents physiquement, d'autre en visio ? Si oui, ne risque-t-on pas d'avoir une démocratie à 2 vitesses ?

Question subsidiaire : le nombre de mandats d'un président de ligue n'est pas défini à ce jour (président fédé : 2 mandats, président ligue : illimité ?)